



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Protocole sanitaire dans les écoles

Question au Gouvernement n° 4668

#### Texte de la question

#### PROTOCOLE SANITAIRE DANS LES ÉCOLES

**M. le président.** La parole est à M. le président Jean-Christophe Lagarde.

**M. Jean-Christophe Lagarde.** Le groupe UDI et indépendants s'associe naturellement à la déclaration que vous venez de prononcer, monsieur le président.

Monsieur le Premier ministre, lorsqu'une crise survient, la confiance dans le chef est essentielle pour qu'un peuple puisse s'y référer et se sentir guidé. Pour cela, ses instructions doivent être compréhensibles et applicables : rien de tout cela n'est réuni depuis la rentrée scolaire du lundi 3 janvier.

Les enseignants sont désorientés et même consternés, les parents d'élèves sont déboussolés et écœurés de ne pouvoir comprendre ni faire ce qu'on leur demande, et les pharmaciens, les laboratoires, les infirmiers et les médecins sont débordés et accablés par l'incapacité de répondre à la demande. L'école française est devenue un grand bazar depuis une semaine. La confiance perdue dans la capacité du chef de l'État à faire face à la crise risque de nous coûter cher. Nous partageons votre souhait de scolariser au maximum les enfants, mais pas jusqu'à l'absurde ; or c'est bien l'absurde que l'ensemble des enseignants et des parents ont vécu la semaine dernière. J'observe d'ailleurs que, malgré un protocole censé les éviter, les fermetures de classes sont aujourd'hui aussi nombreuses que lorsque vous aviez décidé d'anticiper d'une semaine les vacances scolaires en avril dernier.

Le 21 décembre, je vous avais dit au nom de mon groupe qu'il nous semblait judicieux de reporter d'une semaine la rentrée à cause du grand brassage des enfants à Noël qui risquait d'accroître la contamination de cette population, déjà la plus touchée. Cela n'aurait porté aucun préjudice à la scolarité car la dernière semaine de juin, rarement marquée par une charge de travail intensive, aurait permis de rattraper le retard. Les familles auraient pu s'organiser plutôt que de passer leur temps devant les pharmacies pour obtenir des tests que celles-ci n'avaient plus. Cela vous aurait aussi permis de donner des consignes aux enseignants, le paradoxe étant que la circulaire reprenant vos annonces d'hier n'est toujours pas publiée ; à treize heures, aucune instruction n'était disponible sur le site du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Notre groupe, qui est submergé par les remontées de terrain, n'a qu'une question à vous poser : quand ce grand bazar cessera-t-il ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-I et sur quelques bancs du groupe LT.)*

**M. le président.** La parole est à M. le Premier ministre.

**M. Marc Le Fur.** C'est le nouveau ministre de l'éducation nationale ?

**M. Jean Castex, Premier ministre.** Je suis comme vous, monsieur le président Lagarde, tout à fait préoccupé...

**M. Pierre-Henri Dumont.** Ça ne se voit pas !

**M. Jean Castex, Premier ministre .** ...par ce qui se passe dans le pays, notamment dans les écoles. Cette situation résulte de l'arrivée du variant omicron, particulièrement contagieux, qui se propage depuis plusieurs semaines à une vitesse extravagante. Vendredi dernier, 90 000 enfants de moins de 19 ans ont été testés positifs au covid-19. Je prends votre question par la fin : si, comme vous nous le suggérez, nous n'avions pas rouvert les écoles lundi 3 janvier – ce qui eût été une grave erreur –, pensez-vous que nous l'aurions fait hier avec 90 000 contaminations quotidiennes ? En aucun cas ! Cette situation se serait prolongée au détriment des enfants de France ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – M. Olivier Becht applaudit également.*)

**M. Patrick Hetzel.** C'est de la politique de gribouille !

**M. Jean Castex, Premier ministre.** Depuis le début de la pandémie, notre choix, que vous n'avez jamais contesté, je vous en donne acte, est de laisser, sous l'égide et l'engagement du ministre de l'éducation nationale, les écoles ouvertes autant qu'il est possible.

En effet, rien n'est plus dramatique, à court et à long terme, que de fermer nos écoles. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe Dem.*) Nous revendiquons ce choix grâce auquel les écoles de France restent ouvertes pour les enfants et pour les parents. Vous dites avec raison que 10 400 classes étaient fermées hier, soit 2 % des classes de notre pays : vous y voyez de la pagaille, mais qu'en serait-il si 100 % d'entre elles étaient fermées, monsieur Lagarde ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*) Quel impact pour les familles ? (*Exclamations sur plusieurs bancs des groupes UDI-I et LR.*)

**M. Damien Abad.** Et le protocole ?

**M. Jean Castex, Premier ministre.** Quel impact pour la continuité de la vie de la nation ? (*Nouveaux applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*) Il serait, vous le savez, beaucoup plus fort ! Notre choix est de laisser les écoles ouvertes : celles-ci sont deux fois plus nombreuses qu'en Allemagne, trois fois plus qu'en Italie, quatre fois plus qu'aux États-Unis ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem. – Exclamations sur quelques bancs du groupe LR.*) Nous devons en être fiers et poursuivre dans cette voie. Notre choix, pour les écoles comme pour le pays, est de vacciner et de tester plutôt que de fermer. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem. – M. Pierre-Yves Bournazel applaudit également. – Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

Évidemment, ce choix emporte des conséquences et des contraintes auxquelles le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, le ministre des solidarités et de la santé et moi-même devons être particulièrement attentifs, vous avez raison sur ce point. Nous devons nous adapter et nous y parvenons - j'y reviendrai dans ma réponse à la question suivante. (*Mêmes mouvements.*)

**M. Pierre Cordier.** Il connaît déjà la question suivante !

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (5<sup>e</sup> circonscription) - UDI et Indépendants

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 4668

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Premier ministre

**Ministère attributaire :** Premier ministre

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [12 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 janvier 2022](#)